

4.2 Objectifs du projet

- Maintien des parcelles en bon état d'entretien suite à l'abandon de l'exploitation en prairie
- Valorisation de cet entretien par la production de bois d'oeuvre de qualité, demandé par des industries locales

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Plantation de peupliers, entre 150 et 200 plants/ha (écartements 8x8 ou 7x7 m) entre décembre et avril/mai selon accessibilité du terrain. Environ 1/2 journée / ha.
- Ameublissement du sol prévu par décompactage (évite le retournement, donc sans risque d'effet négatif sur la végétation herbacée), pré ou post-plantation selon conditions d'accès au terrain : pré-plantation si conditions favorables, sinon plantation directe possible et ameublissement au printemps ou à l'été suivant la plantation.
- Tous travaux sur sol ressuyé et portant pour éviter ornières et tassement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Années suivant la plantation :

- Entretien du sol par travail superficiel des interlignes les premières années (printemps, environ 1/2 journée / ha), puis gyrobroyages occasionnels ensuite (printemps ou été, environ 1/2 journée / ha).
- Entre la 2ème et la 8ème année (selon croissance des arbres), tailles de formation et élagages progressifs jusqu'à environ 6/7 m. Premières opérations en hiver ou été, depuis le sol, à pied ; derniers élagages en été, éventuellement avec nacelle. De 1/2 à 1 journée / ha.
- Coupe des peupliers selon croissance, entre 16 et 20 ans (plantation à densité faible et définitive, donc pas de coupe intermédiaire).
- Tous travaux sur sol ressuyé et portant pour éviter ornières et tassement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation administrative propre à Natura 2000 / évaluation d'incidence auprès de la DDTM 33 (voir document en annexe 7).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du boisement prévu.	+/- 6 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

- Rimons (33580) :
parcelle ZB 06
Lieu-dit Parant

- Caumont (33540) :
parcelles C412 + C 783.

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 0' 04" O Lat. 44° 41' 18" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il : **Oui** **Non** **Lequel/Laquelle ?**

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF - type 2 : Palus de St Loubès et d'Izon
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet inclus dans le site FR 7200692 "Réseau hydrographique du Dropt". Voir annexe 6 - situation
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification du réseau de drainage existant (entretien éventuel). (Une peupleraie aurait une consommation d'eau moyenne équivalente à celle d'une prairie ; pas de modification prévue sur le régime des eaux, de surface ou souterraines).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(Voir annexe 7). Les habitats signalés dans le Docob comme présents sur l'emprise du projet (aulnaie, aulnaie-frênaie) sont présents sur les parcelles concernées, mais seulement en périphérie de la zone à boiser elle-même (îlots boisés, ripisylve). La plantation ne concernerait que les parties de parcelles actuellement en prairie : elle serait effectuée à distance de ces îlots boisés et ripisylves, qui seraient conservés. Le projet n'aurait donc pas d'influence sur eux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Boisement d'un espace jusqu'ici agricole (prairie). Toutefois, s'il y a lieu, le retour à cet état d'origine est possible après la coupe des peupliers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Le projet n'engendre pas de risque sanitaire pour les riverains, ni pour les espèces animales et végétales présentes sur les parcelles et alentour.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Les peupliers sont soumis à des risques sanitaires spécifiques (dégâts d'animaux, vent, insectes ou maladies...), dont la prévention est prise en compte dans tout projet de plantation : choix de variétés adaptées aux conditions locales, et diversification.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic limité, dans les phases de travaux et d'exploitation ; globalement inférieur ou égal à celui engendré par l'exploitation de la prairie (circulation d'engins très ponctuellement, au maximum quelques jours par an).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériels utilisés ponctuellement pour les travaux (phase travaux & exploitation) sont du même type que les matériels agricoles amenés à circuler vers et sur les parcelles concernées. Le projet n'entraîne donc pas de nuisances sonores particulières.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire, le rôle des forêts, et du Peuplier en particulier (grâce à sa croissance rapide), dans le stockage du CO2, est reconnu.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire, le rôle filtrant et épurateur des peupleraies, vis-à-vis du sol et des eaux, est également reconnu.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les peupliers sauvages (peupliers noirs présents le long des berges) et de culture (plantations) sont familiers dans le paysage des vallées depuis longtemps, et sont déjà présents au voisinage du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement constitue un changement d'usage du sol, mais c'est une valorisation souhaitée par la propriétaire ; et la peupleraie est l'option la plus proche de l'ancien usage. Ce boisement n'entraînerait aucune modification ou gêne pour les éventuels autres usagers amenés à circuler sur ou près des parcelles concernées (chasse, pêche, promenade...).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :



PREFECTURE DE LA GIRONDE

DEMANDE d'AUTORISATION ADMINISTRATIVE PROPRE à NATURA2000

Valant également EVALUATION des INCIDENCES du PROJET



Rappel : Si votre projet est mentionné dans l'arrêté préfectoral n°2012/03/09-27 DU 9 mars 2012 et n'est pas soumis par ailleurs à une procédure de déclaration, d'autorisation ou d'approbation, vous devez déposer une demande au titre du régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000.

A quoi sert le formulaire ?

Ce formulaire vous aide à déposer votre demande d'autorisation, en permettant de répondre à la question préalable suivante : mon activité ou mon projet est-il susceptible d'avoir un impact négatif sur un site Natura 2000 ?

Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'effet important sur un site Natura 2000.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence significative.

Attention : si tel n'est pas le cas et qu'un impact non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p.8: « où trouver de l'information sur Natura 2000? »).

Pour qui ?

Ce formulaire doit être envoyé à la Direction Départementale des Territoires de la Gironde (coordonnées en p. 8). Le délai d'instruction est de **deux mois**.

Conseils pratiques

Avant de commencer à remplir le formulaire lisez-le dans son intégralité et rendez-vous sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine (lien p.8) pour récupérer les informations utiles.

Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne ~~morale~~ ou physique) : LECOURT Florent

Commune et département : Rions - Gironde (33580)

Adresse : lieu-dit PARANT

Téléphone : 06 83 88 23 38 Fax : —

Mèl : florent.lecourt@orange.fr

Type de projet : 1^{er} Boisement de plus d'1 Ha (Plantation de Peupliers).

1 - Description du projet

1.a. Nature du projet

- Premiers boisements
- Retournement de prairie ou de landes
- Travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de ponts, viaducs ou tunnels
- Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou cavités souterraines
- Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste.

Référez-vous à l'annexe de l'arrêté préfectoral n°2012/03/09-27 DU 9 mars 2012 pour vérifier, en fonction du type de projet et du site Natura 2000 sur lequel il se déroule, si vous êtes soumis à une évaluation des incidences ou non.

1.b. Localisation et cartographie

- Joindre une carte au 1/25 000^{ème} permettant de localiser précisément le projet et le ou les sites Natura 2000 concernés. La cartographie du projet doit prendre en compte les phases temporaires (ex : chantier) et les éventuels aménagements qui y sont liés (ex : chemin d'accès).

Conseil pratique : utilisez les cartes disponibles sur le site internet DREAL (cf. p.8 « la cartographie et les données sur les sites Natura 2000 ») pour obtenir les périmètres des sites Natura 2000. L'utilisation d'une carte IGN est également possible. Un tracé à la main de l'emprise du projet est suffisant.

Situation du projet :

Nom de la commune : (33580) (33540) RIMONS + CAUMONT Code postal : _____
Lieu-dit : PARANT
Parcelle(s) cadastrale(s) : Rimons : Z.B.O.E. ; Caumont : C.612 + C.783

au sein du (des) site(s) Natura 2000 suivants :

n° : FR 72.00.692 - Nom : Réseau hydrographique du Dropt

n° : FR _____ - Nom : _____

1.c. Description du projet (Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire)

- Travail préparatoire du sol, focalisé au sol plein (pas de retournement) : dessouchage en fin d'été
- Plantation de peupliers à 204 plants/ha (7x7m) ou 156 pl./ha (8x8m) (les hivers, date selon assemblé)
- Après la plantation = entretien annuel des intèpliques par travail superficiel du sol au printemps, les premières années, éventuellement fauchage occasionnel ensuite.
- Pas de recours au traitement chimique, ni fertilisation.
- Élagage progressif des peupliers, en plusieurs passages entre la 2^e et la 8^eème année, pour atteindre 7m sans branches.
- Plantation à distance des forêts, cours d'eau (4 à 5 m minimum)
- Conservation des hêtres et certains bosquets existant sur l'emprise du projet. Plantation à distance. Entretien, si nécessaire, par éclaircies occasionnelles.

2.b. Milieux naturels et espèces

A quoi ressemble le lieu où vous souhaitez réaliser votre projet d'un point de vue écologique ? Compléter les tableaux suivants en fonction de vos connaissances.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000, s'il est terminé, peut vous apporter des informations (cf. p.8 « cartographie et données sur les sites Natura 2000 »).

Les milieux naturels :

Remarque : dans le cas d'un pont ou d'une cavité, Indiquer le milieu environnant.

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande autre : <u>prairie</u>	X	Surface concernée par le projet
	Milieux forestiers		
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :	X X	en périphérie ou limite de surface du projet
Milieux littoraux et marins	falaises et récifs grottes autre :		
Autre type de milieu		

Les espèces faune et flore :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom commun (si connu)	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...) → Selon Docob
Amphibiens, reptiles			
	Cordule à corps fin	X	Présence potentielle le long du ruisseau
Crustacés	G. Capricorne & Licorne		} Non signalés sur la zone du projet
Insectes	Agrion de Steeneke		
	Civire des Narais Dannier de la Succine		
Mammifères	Vison	?	Non signalé mais zone potentiellement favorable
	Loutre	X	Présence potentielle le long du ruisseau
	Chauves-souris		Non signalés sur la zone du projet
	Autre		
Oiseaux			
Poissons			
Plantes			

2.c. Caractéristiques du ou des sites Natura 2000 sur lesquels se déroulent le projet

Cocher la ou les cases correspondantes :

- Site « Oiseaux » Site « Habitat »

Les sites Natura 2000 ont été mis en place pour protéger des espèces (animales ou végétales) ou des milieux naturels (habitats) particuliers (cf. p.8 « cartographie et données sur les sites Natura 2000 »). Listez les ci-dessous. Si possible, indiquez si ces habitats ou espèces sont présents dans la zone où vous souhaitez réaliser votre projet.

* Selon la cartographie du Docob, les habitats d'intérêt communautaire 91E011 ou 8 (ambroisie frénésie ou ambroisie à hautes herbes) sont présents sur la zone de projet, et l'habitat naturel indiqué est "Boisements naturels de frênes et d'aulnes".

→ Ces habitats sont potentiellement présents le long du ruisseau, en bord de la zone à bois, mais la surface à bois elle-même n'est occupée que par la prairie.

→ Le projet ne concerne donc pas les milieux naturels et d.i.c. identifiés au Docob ; le boisement serait réalisé à plusieurs mètres de distance et n'aurait pas d'impact sur eux.

3 - Incidences du projet

Il s'agit ici d'analyser les impacts de manière graduelle : le projet en tant que tel, les effets du projet sur son lieu d'implantation et enfin les effets du projet à l'échelle du ou des sites Natura 2000 et de ses enjeux de conservation.

3.a. Effets prévisibles du projet

Quels peuvent être les effets de votre projet sur son environnement ? Les effets peuvent venir du projet en lui-même ou des aménagements nécessaires à sa réalisation : ils peuvent donc se faire sentir loin du projet proprement dit (chemin d'accès, poussières,...) ou avoir lieu avant ou après la réalisation du projet proprement dit.

- Pistes de chantier, circulation
- Modification du type d'occupation du sol
- Rejets dans le milieu aquatique
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Bruits
- Autres types de pollution : /

Commentaires :

→ Passage progressif de la prairie à milieu semi-ouvert puis fermé, en +/- 15 à 20 ans, puis retour à milieu ouvert.
→ le trafic d'engins pour plantation et entretien serait équivalent à celui induit par l'exploitation de la prairie - Pas de contribution à chaînes, liée à ces travaux.

3.b. Effets sur la zone d'implantation du projet

Quels vont être les effets de votre projet sur la faune et la flore que vous avez décrit plus haut (aux points 2-b et 2-c)? Ces effets peuvent être temporaires ou permanents. Ils peuvent être dus à des aménagements nécessaires au projet (chemin d'accès par exemple). Ils peuvent également s'ajouter aux effets d'autres activités qui ont lieu au même endroit.

Cocher la ou les cases qui correspondent :

- destruction ou détérioration d'habitat (milieu naturels) : quel milieu est touché, et sur quelle surface ? ;
- destruction d'espèces : des animaux vont-ils être tués ou des plantes (listées au point 2-c) vont-elles être détruites dans le cadre de votre projet ? Lesquelles ? ;
- perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) : des animaux vont-ils être dérangés par votre projet ?

Commentaires :

Voir 2.c -) les habitats naturels et OIC signalés sont (le cas échéant) présents le long du linéaire, donc en bord de la zone à boisser mais non concernées par le projet.
La ripisylve présente sur les parcelles à boisser sera conservée, (entretien par éclaircie légère si nécessaire).

3.c. A l'échelle du ou des sites Natura 2000 concernés par le projet

Au point 2-c vous avez listé les espèces et les milieux importants pour le site Natura 2000. Il vous est demandé ici d'expliquer les impacts de votre projet sur ces espèces et ces milieux. Vous devez tenir compte des effets des autres activités qui se déroulent déjà dans cette zone.

Si le document d'objectif du site Natura 2000 est terminé (cf. p.8 « cartographie et données sur les sites Natura 2000 »), il peut vous apporter des informations sur la sensibilité de ces espèces ou de ces milieux.

Il n'y a pas présence d'effet négatif du projet et des travaux associés sur les abords immédiats de la zone à l'exception proprement dite, et a fortiori sur les milieux avoisinants ou plus lointains.

4 - Conclusion

Attention : Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative (c'est-à-dire de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats ou des espèces du ou des sites Natura 2000)?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera remis au service instructeur.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

Où trouver de l'information sur Natura 2000 ?

La liste locale n°2

Pour savoir si votre projet ou activité est soumis au régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000, consultez la liste locale n°2 à l'adresse suivante (dans les documents à télécharger en bas de page):

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-les-projets-soumis-a1091.html>

Attention : les listes peuvent être différentes d'un département à l'autre, veuillez consulter celle qui concerne le département dans lequel aura lieu le projet. Si le projet se déroule à cheval sur plusieurs départements, veuillez consulter l'ensemble des listes concernées.

Le service instructeur

DDTM Gironde	Nicolas DOLIDON	05 56 24 88 86	Cité administrative Service Eau et Nature – Unité Nature 2 rue Jules Ferry 33090 Bordeaux cedex
	Nicolas KLEIN	05 56 24 86 69	

La cartographie et les données sur les sites Natura 2000

Ces informations sont accessibles sur le site Internet de la DREAL :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

Vous pouvez consulter le **document d'objectifs (DOCOB)**, s'il est terminé, qui vous apportera des informations très précises sur les milieux, les espèces et les principes de gestion du site Natura 2000. Une synthèse, appelée « **résumé non technique** », a parfois été réalisée : elle contient toutes les informations nécessaires pour compléter ce formulaire. Sinon vous devrez consulter le **formulaire standard de données (FSD)** qui vous donnera, au minimum, les espèces ou milieux ciblés par le site.

Tous ces documents sont accessibles sous l'onglet « données ».

Vous pouvez également consulter des copies de ces documents à la DDT(M) de votre département (voir coordonnées ci-dessus).

Autres sources d'information

Vous pouvez vous rapprocher de la structure en charge de l'élaboration du document d'objectif du site Natura 2000 concerné par votre projet ou par l'animateur du site :
<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Contacts-animateurs-sites-utiles>

Visitez le site internet portail Natura 2000 :
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1081.html>

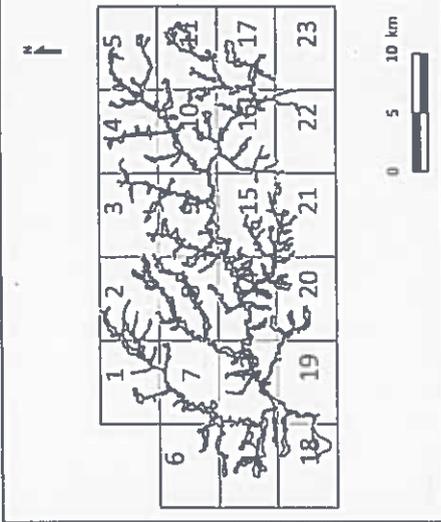
Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>



Site Natura 2000 "RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU DROPT" FR7200692

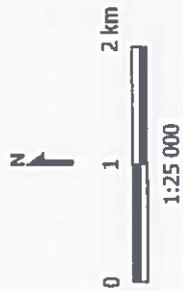
Périmètre validé en COPIL

carte 8/23



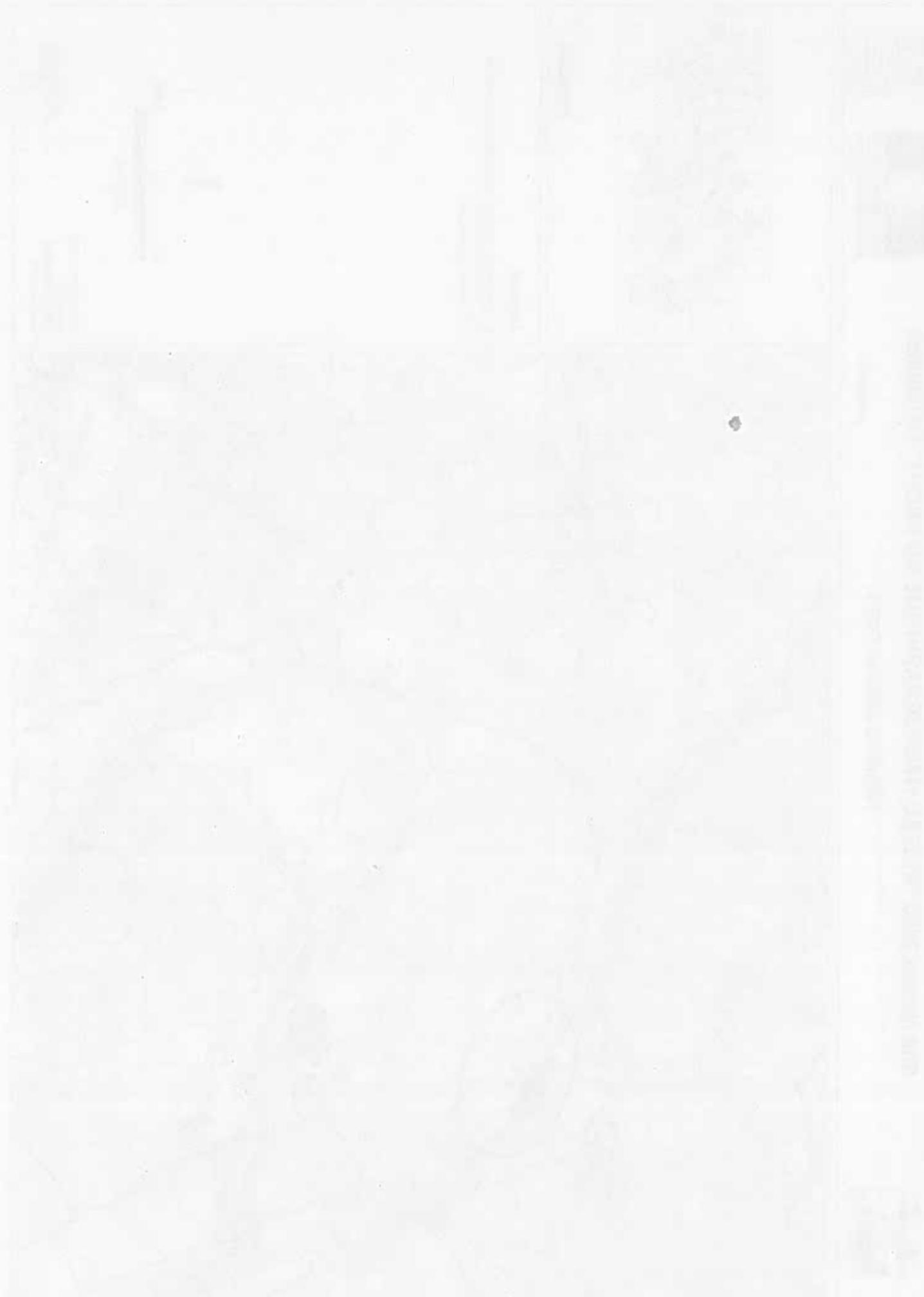
Légende

- Périmètre du site Natura 2000 "Réseau hydrographique du Dropt FR7200692"
- Limite des communes



Source : Scan 25 - IGN
Réalisation :
ETEN Environnement
Septembre 2015







RGF93 : 461120, 6404010 WGS84 : 44°41'38.9"N 00 00'56.8"W (44.6941, -0.0158) Surface : 0 ha

Handwritten notes at the top of the page, possibly including a title or introductory text.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of cursive script.

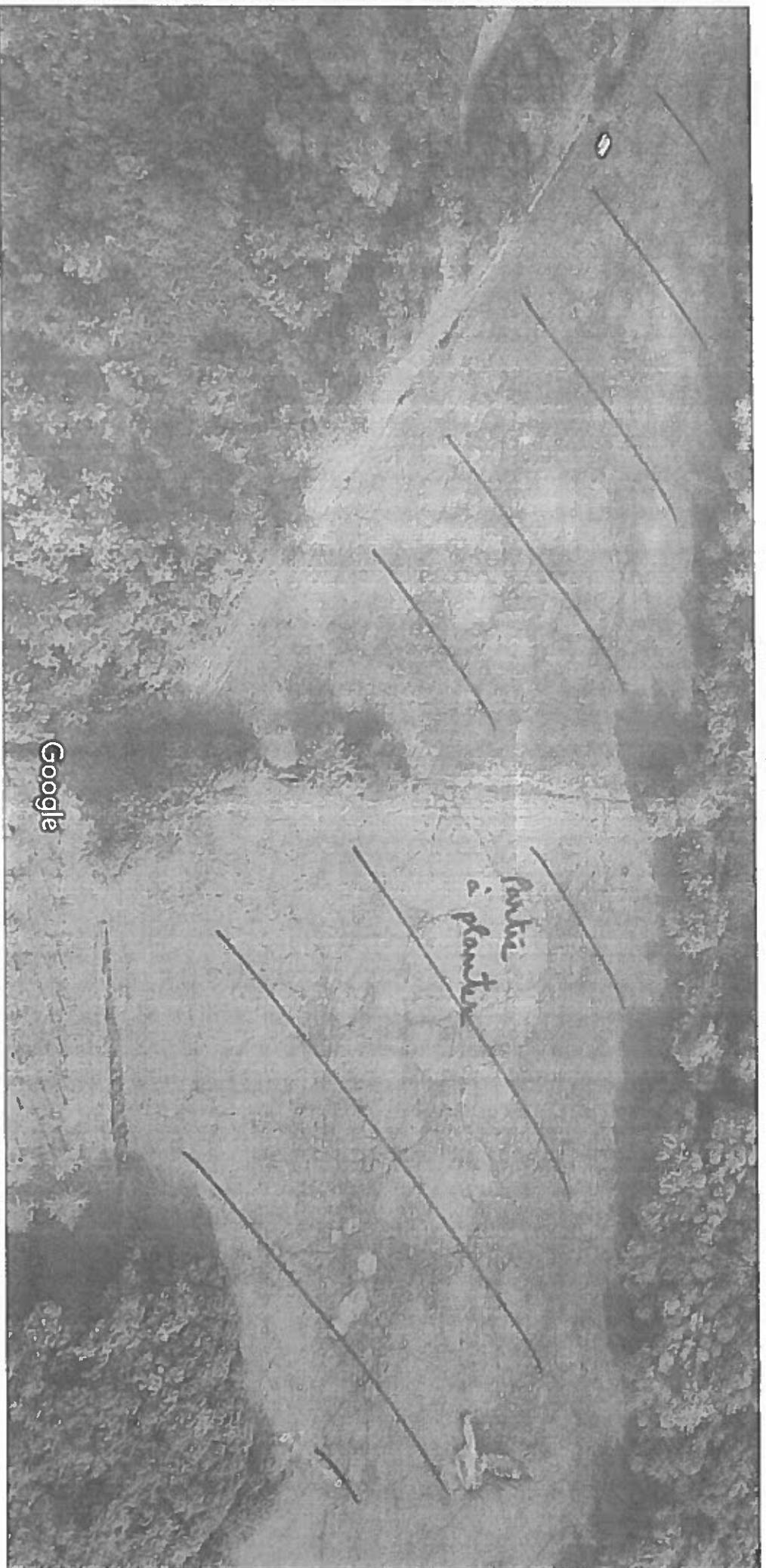
A distinct section of handwritten text, possibly a separate paragraph or a specific note.

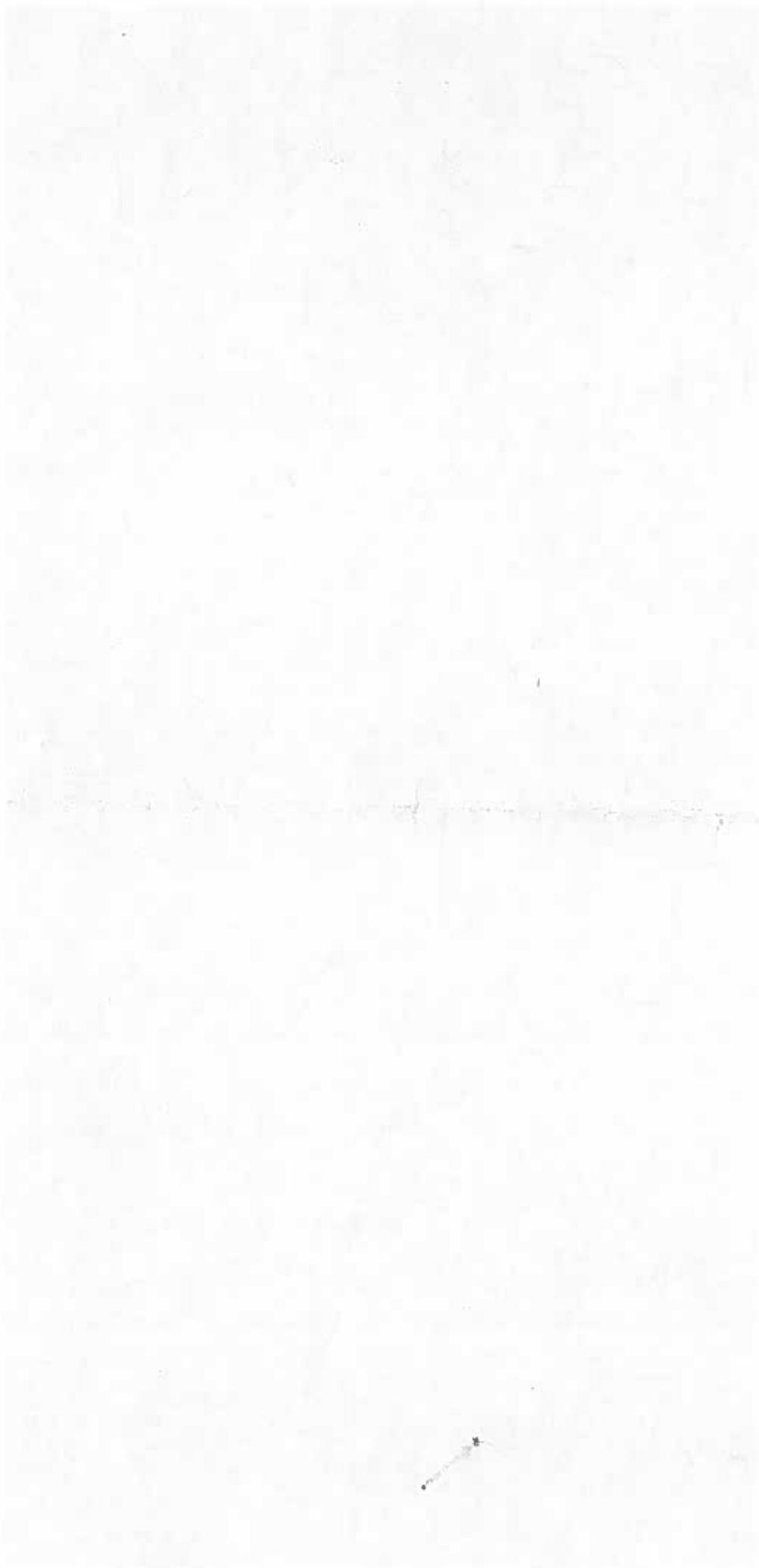
Lower section of handwritten text, continuing the main body of the document.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or a date.

Nb : voir points de prises de vues sur Annexe 2

Annexe 3, 112

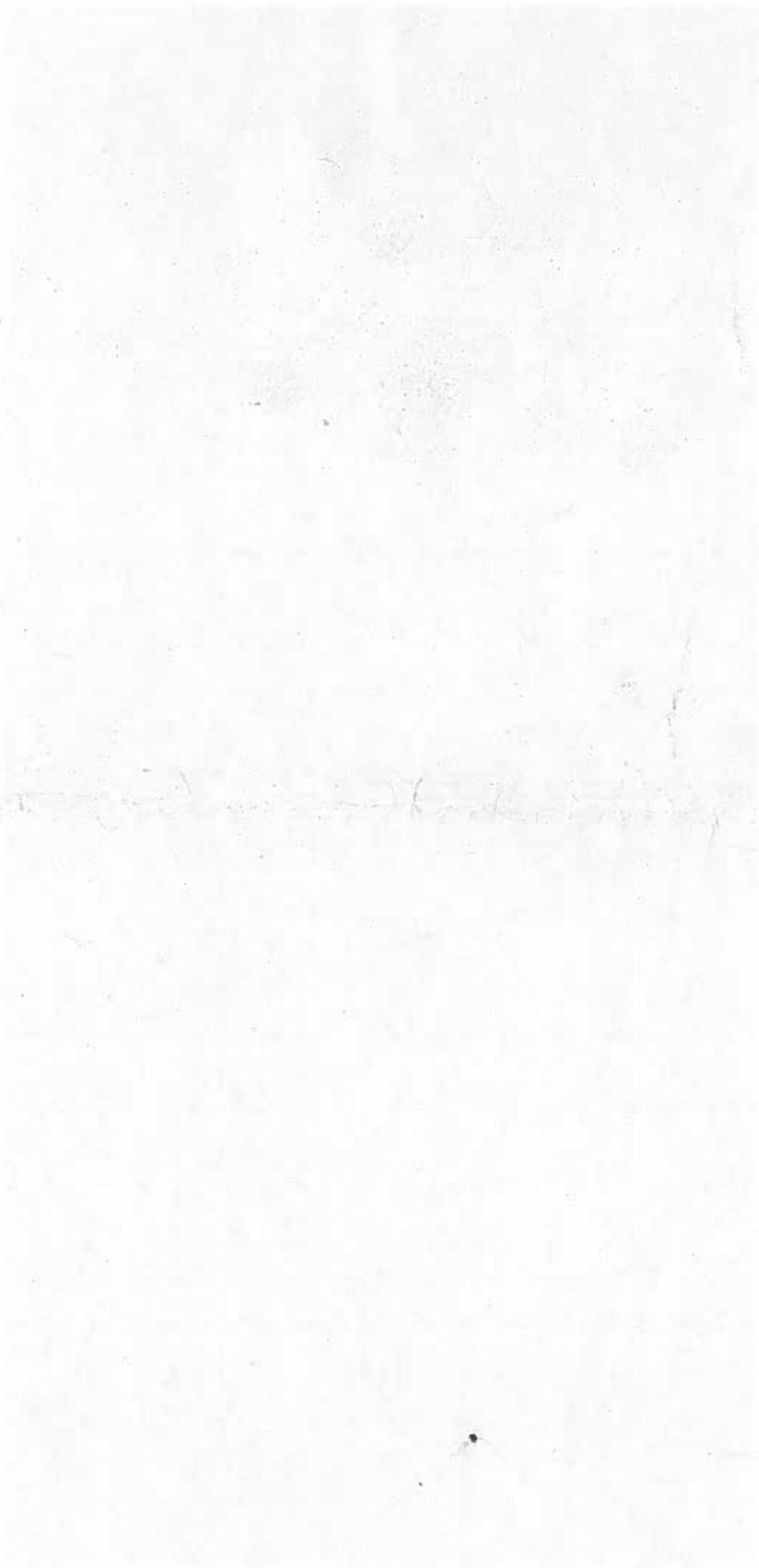


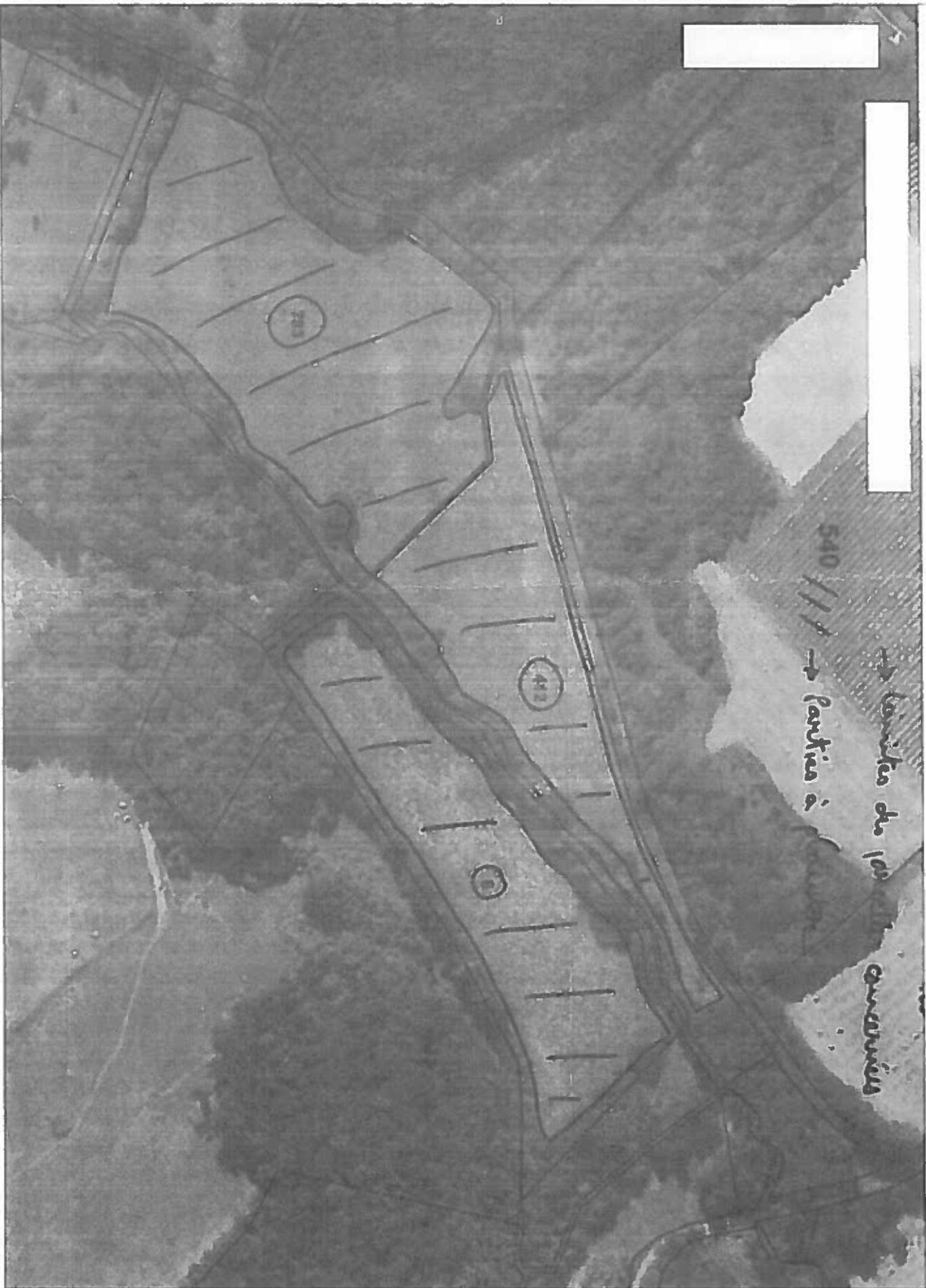


Nb : Pas de vue élargie possible :
Partie à planter située au fond de
vallée et marquée par des bois

Annexe 3, 2/2







• Sélectionner un polygone

Annexe 4

Information sur...

